

Forêts et pâturages lausannois du Jura

Autor(en): **Buchet, Ed.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Forêts et pâturages lausannois du Jura.

La « Bourse des pauvres » de Lausanne possède deux propriétés dans le Jura vaudois : Les Amburnex et le Mont-Bailly.

La Montagne des Amburnex fut achetée en 1685, par le Gouvernement bernois, de la commune de Gingins.

En 1803, lors de la vente des biens nationaux, la Ville de Lausanne acquit les Amburnex et le Mont-Bailly pour la somme de 96.000 fr. anciens, soit 139.000 fr. nouveaux. *Le Mont-Bailly* est situé sur le territoire de Gimel et jouxte la forêt cantonale du Mont-Chaubert.

L'altitude y varie de 1010 à 1080 m. Le chalet est à 1060 m.

La superficie totale est de 29,90 ha, dont 18,58 sont boisés et 11,32 comprennent du pâturage et un chalet.

La base minéralogique du sol est le calcaire jurassique. Ce calcaire est un anticlinal du valangien faisant partie de l'anticlinal du Mont-Chaubert. On y trouve des dépôts glaciaires du Rhône.

La forêt se compose d'un mélange de sapin blanc, de hêtre et d'épicéa, dans la proportion de 5, 3 et 2 dixièmes. C'est la station naturelle du sapin et du hêtre, auxquels s'associe l'épicéa. Le rajeunissement naturel de ces trois essences se produit facilement et l'accroissement est bon.

Le pâturage entoure le chalet et se complète par le pré de Gimel, comme on le voit sur la photographie prise du haut d'un avion.

La partie située devant le chalet se composait, vers 1915, de mauvaises pelouses qui n'avaient pas été entretenues convenablement par les amodiataires. C'était un fouillis de noisetiers, de trembles, d'épines, d'églantiers et d'euphorbes, parmi lesquels des semis naturels d'essences forestières s'étaient installés à la longue. La forêt, avec le fouillis précité s'étendait sur 23,89 ha et le pâturage, y compris le chalet, sur 6,01 ha.

Une commission de gestion demanda le boisement complet de cette montagne. Après étude, et vu les frais consentis pour l'entretien du chalet et la construction d'une citerne, il parut regrettable d'abandonner complètement le pâturage. Il paraissait plus rationnel de nettoyer le pâturage, puis de fermer la forêt proprement dite au moyen d'une clôture en fil de fer, pour protéger les semis naturels contre la dent et le pied du bétail.

Ces améliorations furent entreprises après la guerre.

L'extraction des grosses souches de noisetiers et l'enlèvement des épines furent très laborieux. Les trembles, écorcés sur pied, pour empêcher leur drageonnement, disparurent plus facilement. Les essences forestières, comprenant surtout des arbres branchus et abîmés par le bétail, furent exploitées dans les coupes annuelles.

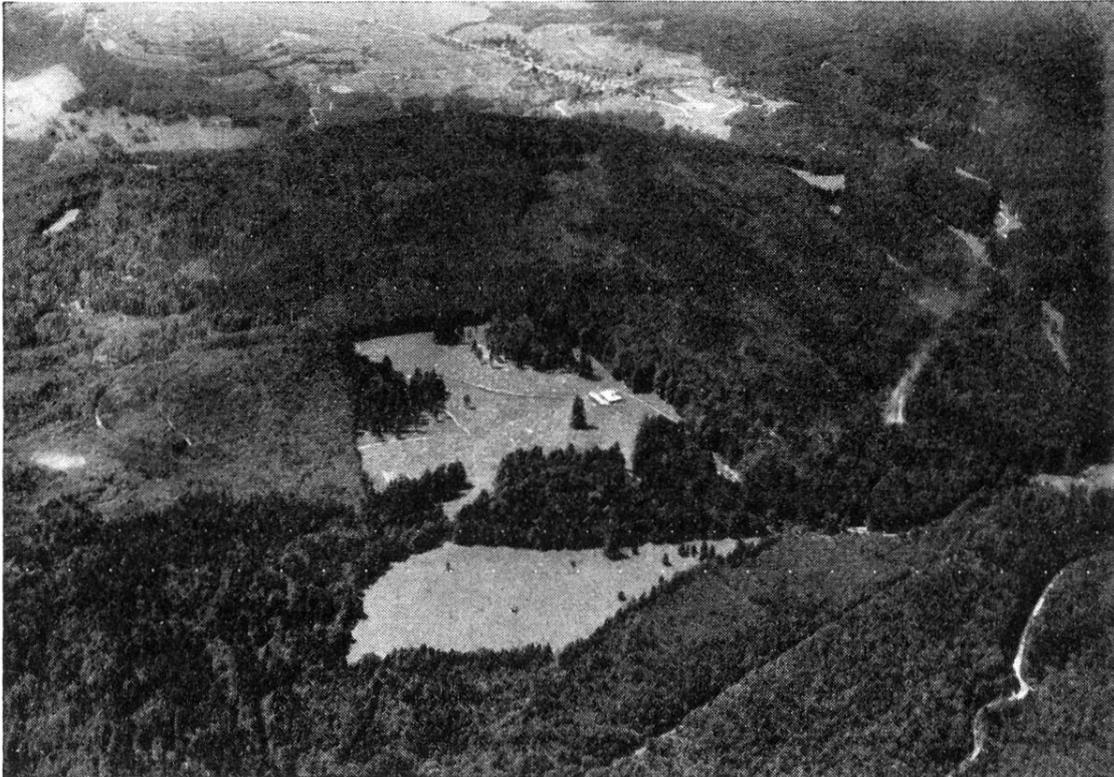
Vu le peu de crédits annuels disponibles, ces travaux durèrent jusqu'en 1934.

Pendant les étés de 1934 et de 1935, le « Service civil internatio-

nal » procéda à un épierrage et à un nettoyage général du pâturage. Les années suivantes, des chômeurs travaillèrent à l'extraction des souches des arbres renversés par le cyclone du 23 février 1935, puis à un troisième nettoyage du pâturage, enfin à la remise en état des murs limites de la montagne et à la réfection des dévestitures.

Le chalet bénéficia, à cette occasion, de la construction de deux chambres et de diverses améliorations tant intérieures qu'extérieures.

Actuellement, la partie rurale de la montagne (non compris le pré de Gimel, 4,99 ha, acheté en 1935) est de 5,31 ha supérieure à celle



Le domaine du *Mont Bailly*. On voit, à proximité du chalet, le gros „gogant“ (sapin). Au haut de la photo, le village de St-George. A droite : en bas : la route Gimel—Marchairuz—Le Brassus.

mesurée en 1915. Cette surface correspond à celle du fouillis dont il a été question précédemment.

La flore forestière et celle du pâturage n'offrent rien de spécial; à côté du crocus printanier, de la jolie petite gentiane bleue, la grande astrance, la gentiane et l'ancolie, les pelouses sont surtout envahies par les rosiers et les euphorbes. En forêt, les sorbiers, les sureaux, les dentaires et les viornes tiennent compagnie au rajeunissement naturel surgissant au milieu de la mousse et des pierres.

Depuis 1931, 13,34 ha de forêt ayant été fermés au parcours, un magnifique rajeunissement naturel, d'essences mélangées, avait pu se développer dans la partie centrale. Un certain nombre de ces semis furent malheureusement abîmés par la chute des arbres déracinés lors du cyclone de 1935, et par la vidange de ces bois.

Un dénombrement de 1908 indiquait un volume total sur pied de 8919 m³, au tarif moyen.

A l'inventaire de fin 1935, fait après le cyclone, le matériel est de 8418 m³, au même tarif. La proportion du matériel est de 62 % pour le sapin et de 19 % pour chacune des deux essences hêtre et épicéa. Celle des tiges est de $\frac{5}{10}$ pour le sapin, $\frac{3}{10}$ pour le hêtre et $\frac{2}{10}$ pour l'épicéa.

Le pour-cent des petits bois (de 16 à 28 cm) est de 11, celui des bois moyens (de 30 à 48) de 46, et celui des gros bois (50 et plus) de 43. Le matériel à l'hectare est de 527 m³. La plante moyenne a un volume de 1,23 m³, correspondant ainsi à un diamètre de 38 cm, à 1,30 m. La possibilité est de 110 m³, soit 1,1 % du matériel sur pied et 5,9 m³ par hectare.

On pouvait voir sur cette montagne, il y a quelques années encore, sept vieux sapins blancs, plus que centenaires, qui donnaient une note spéciale au Mont-Bailly. Malheureusement, la foudre les a frappés les uns après les autres. Il a fallu les enlever et il ne reste plus maintenant qu'un de ces arbres vénérables, dont les dimensions sont : 1,80 m de diamètre à 1,30 m, 33 m de haut, et une largeur de cime de 17 et 18 m.

Ce bel exemplaire de « gogant », qui monte la garde près du chalet, est inscrit dans le volume des « Beaux arbres du canton de Vaud ».

Les Amburnex.

Cette montagne est située sur le territoire du Chenit, dans le vallon des Amburnex, à l'ouest du col du Marchairuz, versant de la Vallée.

La surface forestière est de 130,51 ha de forêts proprement dites, mais toutes parcourues, 5,21 ha de bois sur pâturage, à quoi il faut ajouter 143,97 ha de pâturages et 10 ares de bâtiments.

L'altitude varie de 1300 à 1450 m. Le climat est rude. Les vents balayent souvent les combes.

Sauf dans les vallons, une faible couche de terre recouvre incomplètement la roche. La production se ressent évidemment du climat et de l'état superficiel du sol.

La base géologique est le « kidmeridgien », jurassique supérieur, fissuré, crevassé, poreux, où les eaux des précipitations sont absorbées dans de petits entonnoirs aboutissant à des collecteurs souterrains, qui alimentent des sources situées, soit du côté de la Vallée, soit sur le versant du Léman.

Le pâturage de la Sèche, et partiellement les deux forêts situées au nord et au sud de celui-ci, recouvrent un vaste « lapiaz » dont le calcaire, fissuré en tous sens et divisé en plates-formes de dimensions et de formes variables, a été amené en cet état par l'action des glaciers.

La forêt recouvre les parties rocheuses. Elle se compose de trois mas principaux : *La Rollaz* au nord, le *Bois du Milieu* au centre et le *Bois du Marchairuz* au sud. Les combes et les meilleurs terrains forment le pâturage proprement dit. Des deux pâturages principaux, celui des Amburnex est réservé surtout aux vaches, celui de la Sèche aux génisses. Ces pâturages ont été épierrés, nettoyés, et partiellement assainis.

Nous avons affaire ici à des pâturages boisés, régime mixte d'utilisation du sol, le gazon étant le plus fortement représenté.

Les boisés sont composés presque uniquement d'épicéa. Le sapin, le hêtre et l'érable y sont peu représentés. Sur 42.532 plantes d'essences diverses, croissant sur cette montagne, il y a 41.032 épicéas, 962 sapins, 320 érables et 208 hêtres. La composition de la forêt a donc été malheureusement modifiée par l'homme et appauvrie en feuillus. Le hêtre, notamment, a été exploité en grand, aux XVI^{me} et XVII^{me} siècles, pour la fabrication du charbon et de la potasse. On réduisait par le charbon de bois le minerai de fer. On voit encore, dans le Bois du Marchairuz, des traces d'anciennes charbonnières.

Vu le climat, l'altitude et le sol, l'accroissement des bois est très lent. Le rajeunissement de l'épicéa ne s'installe qu'à grand'peine dans les trois forêts et la période de dépression est longue. Même les plantations d'épicéa ont beaucoup à lutter pour se maintenir et se développer.

Le noisetier et la plupart des bois blancs ne peuvent prendre pied comme au Mont-Bailly. Les principaux envahisseurs des pelouses sont les gentianes et les vérâtres, puis les genévriers nains, des sorbiers, alisiers, saules, etc.

Les plantes caractéristiques des Amburnex sont *Daphne cneorum* et *Genista pilosa*, deux espèces ligneuses rampantes de ce sol desséché. *Saxifraga Hirculus* y est une rareté.

Dans la forêt, la mousse, les myrtilles, saules, alisiers, sorbiers, chèvrefeuilles, prenanthes, adénostyles recouvrent la roche et une faible couche de terre.

Le *Nardus stricta*, ou poil de chien, est une mauvaise herbe malheureusement trop fréquente sur le pâturage. Le fonds de la végétation est formé par des sphagnums, des carex, potentilles, épilobes, valérianes dioïques, cardamines, primevères farineuses, aspérules, anémones alpines et narcissiflores, trolles, etc.

On est frappé, à la Sèche et au Bois du Milieu, par l'état rabougri d'une partie des épicéas, lorsque ceux-ci se trouvent dans la zone des « creux à gel ». Dans cette zone, où l'air des pentes voisines s'accumule dans les bas-fonds et se refroidit par radiation nocturne, il n'est pas rare que la température descende à plusieurs degrés en dessous de zéro, pendant les nuits claires de l'été. L'épicéa supporte mal ces bains glacés et ces différences de température entre le jour et la nuit. Dans ces creux à gel, l'épicéa reste donc rabougri et les branches

inférieures sèchent (parfois même aussi l'arbre entier) jusqu'au niveau de la nappe glacée dans laquelle il se trouve plongé. Le hêtre et le sapin ne peuvent résister à cette ambiance. Par contre, le pin de montagne supporte ces alternances de température. En 1924, une surface d'essai de 0,28 ha a été installée par la Station forestière fédérale, près du chalet de la Sèche, à l'altitude de 1320 m. 413 pins de cinq et six ans ont été mis à demeure. Ces plants ont bien résisté et leur croissance annuelle moyenne a atteint en hauteur de 8 à 20 cm.

Le matériel inventorié sur cette montagne est de 27.992 m³, au tarif des bois courts. La proportion des petits bois est de 19 % du



Le domaine des *Amburnex*. Au centre: le chalet et le grand pâturage; à gauche: le Bois du Marchairuz; à droite: le Bois du Milieu. — Ce vallon des *Amburnex* se prolonge dans la direction de Bassins.

matériel total, celle des bois moyens de 64 % et celle des gros bois de 17 %. La plante moyenne a un volume de 0,65 m³, ce qui correspond à un diamètre de 32 cm à 1,30 m. Le matériel à l'hectare est de 202 m³.

Les âges varient de 80 à 250 ans.

Tenant compte du peu de gros bois, du déficit des petits bois, du faible accroissement, de la rareté du rajeunissement naturel, de la longue période de dépression et surtout du parcours du bétail, la possibilité a été fixée à 250 m³. Cela équivaut à une coupe de 1,8 m³ par hectare, ou 0,9 % du matériel sur pied.

Dans cette zone montagneuse et froide, les arbres sont les amis du

bétail, ils leur servent de refuge et, dans les années de sécheresse, on peut constater que l'herbe reste verte entre les arbres disséminés sur les pelouses, ou en bordure des bouquets et de la forêt, alors qu'ailleurs tout est grillé.

Répartis judicieusement en groupes sur le pâturage, les arbres atténuent aussi la violence des vents froids de l'arrière-saison.

Les amodiateurs seraient enclins à vouloir donner aux pelouses l'aspect d'un pré sans arbres; nous pensons, par contre, qu'il faut laisser à nos pâturages du Haut Jura leur cachet naturel et artistique, qui ne nuit en rien à leur rendement.

Ed. Buchet.

Deux précieuses qualités du genévrier nain.

A en conclure par les résultats de nombreuses observations que nous avons pu faire dans les Alpes vaudoises, le genévrier nain (*Juniperus nana* Willd.) doit être capable de jouer un rôle important dans les travaux de défense contre les avalanches. En effet, l'emploi de cette essence est une mesure qui peut être appelée à produire deux effets également précieux : la réussite des reboisements sur des sols superficiels et secs, et la prolongation de la durée des ouvrages de maçonnerie sèche, trop souvent livrés à la désagrégation par les changements rapides de la température. Nous pensons aux travaux contre les avalanches et aux reboisements qui doivent être exécutés sur les dalles de « malm » exposées au sud, sur un sol incapable d'emmagasiner une très grande quantité d'eau et où l'apport d'eaux souterraines est exclu. Dans une telle station, les plants sont irrémédiablement voués à la mort s'ils ne sont pas introduits sous un couvert préexistant, ou après la création d'un étage foliacé fait d'essences pionnières. Bien souvent, le seul représentant de la végétation ligneuse capable de fournir un couvert suffisant est le *genévrier nain*, essence tenace et résistante entre toutes. Par sa ramification très intense, il est capable de réduire considérablement l'évaporation de l'eau contenue dans le sol; en effet, sa frondaison peut recouvrir une surface atteignant 7 m², ainsi que nous avons pu l'établir bien souvent déjà (sur le Gêteillon, au-dessus de Leysin; à la forêt des Charbonnières, dans la vallée de l'Hongrin). En outre, la neige adhère fortement à sa frondaison compacte; les jeunes plants que l'on a mis à l'abri sous les branches du genévrier, ou immédiatement à l'aval de ce pionnier, sont ainsi efficacement protégés contre les effets de la reptation de la neige. Maintes fois déjà, nous avons pu remarquer que ces plants réussissent mieux que ceux qui sont isolés et qui ne bénéficient pas de ce refuge.

Dans son article sur les genévriers,¹ M. *Samuel Aubert* émettait des doutes quant à la faculté de l'épicéa de percer à travers le couvert de cette essence; fort de nos propres observations, nous pouvons affir-

¹ *Journal forestier*, 1938, p. 122.